



Editorial

L'originalité de la RGPP n'a sans doute pas été assez soulignée : elle constitue en effet une première dans la longue histoire de la réforme de l'Etat. C'est une démarche qui consiste à s'interroger systématiquement sur les missions de l'Etat et sur la manière de les accomplir. Des audits ont été conduits, pendant plusieurs mois, dans tous les ministères, sur toutes les missions de l'Etat. Jamais nous n'avions poussé la logique de questionnement aussi loin.

Il a ainsi été décidé que l'Etat devait se renforcer sur certaines de ses missions clés (la sécurité, la justice, l'enseignement, la recherche...) mais au contraire se retirer de certaines activités lorsqu'il apparaissait que celles-ci ne relevaient pas de son cœur de métier : l'habillement des forces de sécurité, le gardiennage, l'entretien des bâtiments...

Sur la base de cette analyse, des réformes majeures concernant l'organisation de l'Etat ont été engagées : la réorganisation de l'administration centrale (plus de 10% des postes de directeurs parisiens ont été supprimés), la refonte de l'appareil de défense avec la mise en place de bases de défense communes aux trois armées, la réorganisation de notre réseau diplomatique, de notre carte judiciaire, la mutualisation des achats, de la paye, des systèmes informatiques...

Et les premiers résultats sont là.

Premiers résultats en termes d'économies et d'efficience. Pour la première fois depuis bien longtemps, les dépenses de fonctionnement de l'Etat auront diminué en 2010 par rapport à 2009. Pour la première fois également, le parc immobilier de l'Etat a été réduit en 2007 et 2008, de près de 140 000 m². En matière d'effectifs, 100 000 départs à la retraite n'auront pas été remplacés entre 2007 et 2010. Il faut dire que depuis 1980, comme l'a très bien montré la Cour des comptes, les effectifs de l'Etat n'avaient cessé de croître. Plus étonnant, ils avaient continué à croître alors même que l'Etat transférait de plus en plus de missions aux collectivités locales et à des organismes publics autonomes. L'Etat a tardé à s'adapter et à réorganiser ses services en conséquence. Il fallait remédier à cela. C'est ce que nous avons fait.



Premiers résultats aussi en termes de qualité de service : le contribuable n'aura plus qu'un seul interlocuteur désormais grâce à la fusion des services des impôts (294 guichets fiscaux uniques ont été créés avec un objectif de 750 d'ici 2012) ; grâce à la création de Pôle emploi le demandeur d'emploi n'a plus à faire des allers-retours entre l'Assedic et l'ANPE. En région, les entreprises ont désormais un seul interlocuteur au lieu de huit pour leurs questions relatives au droit du travail, aux aides publiques ou au droit de la concurrence (les DIRECCTE). Progressivement, toutes les démarches administratives pourront se faire en ligne. Déjà, plus de 400.000 comptes ont été ouverts sur mon.service-public.fr, service permettant aux usagers de se connecter une seule fois pour réaliser plusieurs démarches. De la même manière, la qualité de l'accueil des services publics sera améliorée, grâce au déploiement du référentiel Marianne. La RGPP c'est aussi cela : des mesures pour accélérer les démarches, les rendre plus simples et plus accessibles.

Premiers résultats pour les fonctionnaires eux-mêmes : ils ont en effet bénéficié, comme annoncé, d'un « retour catégoriel » équivalent à la moitié des économies dégagées grâce au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux. Par exemple, une prime « d'entrée dans le métier » pour les nouveaux enseignants de 1 500 € a été créée.

Cette modernisation ne peut se faire sans les hommes et les femmes qui chaque jour font vivre le service public. Certains veulent croire que la fonction publique est immobile, rétive au changement. Je veux dire aujourd'hui, au vu notamment de l'effort accompli ces trois dernières années, qu'il n'en est rien. Les agents de l'Etat connaissent la nécessité de la réforme. Ils lui ont déjà apporté une contribution majeure, et sans doute sans précédent. L'effort qu'on leur a demandé est immense et je souhaite qu'il soit reconnu.

Je souhaite que cet effort soit partagé par l'ensemble de ceux qui participent au service public, que ce soit dans le système de sécurité sociale, les collectivités locales ou les organismes publics autonomes. C'est à cette condition que nous pourrions relever le défi de la modernisation de nos services publics.

Eric Woerth
ministre du Budget, des Comptes publics,
de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat